

força à retourner au Mont-Cassin, dont il avait gardé le gouvernement, malgré les canons qui défendaient de cumuler les bénéfices. Lorsqu'il sentit sa fin approcher, il nomma le diacre Orderise abbé de son monastère; ensuite ayant fait appeler auprès de lui les évêques et les cardinaux, il les engagea à choisir pour chef de l'Église romaine Othon, prélat d'Ostie. Comme cet ecclésiastique était présent, Victor le prit par la main, et le présentant à ceux qui l'entouraient, il leur dit : « Acceptez-le pour votre chef et ordonnez-le souverain » pontife de Rome. »

Didier mourut le 16 septembre 1087, après un pontificat de quelques mois; il fut enterré dans le chapitre du monastère du Mont-Cassin.

URBAIN II,

ALEXIS COMNÈNE,
empereur d'Orient.

164^e PAPE.

PHILIPPE I^{er},
roi de France.

Intrigues pour l'élection d'un nouveau pape. — Urbain parvient à la papauté. — Histoire d'Urbain avant son pontificat. — Il continue la politique de Grégoire VII. — Schisme d'Allemagne. — Urbain fait épouser Mathilde au jeune fils du duc de Bavière. — Conciles de Melfe et de Bénévent. — Affaires de France. — Perfidie du pape. — Châtiment de Conrad. — Urbain se rend maître de Rome. — Excommunication du roi Philippe. — Urbain est reconnu pontife légitime en Angleterre. — Le pape vient en France. — Concile de Clermont. — Voyage de Pierre l'Hermitte. — Causes secrètes des croisades. — Harangue du pape pour exciter les peuples à se croiser. — Effet prodigieux de son discours. — Fanatisme religieux des croisés. — Leurs cruautés. — Départ des croisés. — Le pape revient en Italie. — Utilité des croisades pour le saint-siège. — Histoire de la monarchie spirituelle de Sicile. — Concile des anti-urbanistes. — Canonisation de saint Nicolas Pérégrini. — Mort d'Urbain.

Après la mort de Didier, les prélats, malgré leur désir de se conformer aux volontés du pontife en nommant pour lui succéder Othon, cardinal-évêque d'Ostie, furent forcés de se séparer avant de l'avoir élu, à cause de la diversité des sentiments sur les mesures qu'il convenait d'adopter pour rétablir la paix dans l'Église. Mais de fréquentes députations

leur ayant été envoyées par les Romains, par les Allemands et par la comtesse Mathilde, pour les prier de donner un chef au clergé de la ville sainte, ils se réunirent une seconde fois, et rédigèrent des lettres de convocation pour engager tous les clercs et les laïques à se rendre à Terracine, dans la première semaine de Carême, afin de procéder à l'élection d'un pape.

L'assemblée se tint dans la cathédrale, dédiée à saint Pierre et à saint Césaire : à l'ouverture des séances, l'évêque de Tusculum donna lecture des décisions prises par Grégoire et par Victor pour le gouvernement de l'Église. Orderise, abbé du Mont-Cassin, le métropolitain de Capoue, ainsi que tous les autres prélats et seigneurs qui avaient vécu avec ces deux pontifes, confirmèrent l'exactitude de ses assertions. Ensuite il fut décidé que les Pères passeraient selon l'usage trois jours en prières, jeûnant et faisant d'abondantes aumônes, pour obtenir que Dieu manifestât sa volonté. Le dimanche suivant ils se réunirent de nouveau dans la même église ; et après une délibération secrète, les trois cardinaux qui dirigeaient le concile montèrent sur l'ambon de la basilique, et déclarèrent qu'ils étaient d'avis d'élire Othon souverain pontife.

Tous les assistants approuvèrent ce choix par de bruyantes acclamations ; alors l'évêque d'Albane le proclama pape, sous le nom d'Urbain II ; on le revêtit d'une chape de pourpre, et on le porta sur le siège épiscopal de Terracine : après quoi le saint-père célébra solennellement la messe à l'autel de saint Pierre. Dans la suite, les cardinaux eurent lieu de s'applaudir d'avoir nommé un pape qui se montra aussi ambitieux que

ses prédécesseurs, et qui travailla à augmenter leurs richesses, en même temps qu'il étendit la puissance temporelle du saint-siège.

Urbain était fils du seigneur de Lageri, et se nommait Eudes ou Othon ; il avait été élevé dans l'église de Reims, sous la direction de saint Brunon, alors chancelier de cette cathédrale ; plus tard il devint lui-même chanoine de cette métropole, et fut ordonné archidiacre de Reims en 1070. Quelque temps après sa promotion, ayant été surpris la nuit dans la cellule d'une religieuse, il fut forcé de se retirer à l'abbaye de Cluny, où saint Hugues le nomma prieur. Enfin, Grégoire VII, devenu pape, l'avait appelé à Rome pour le consacrer évêque d'Ostie, en remplacement d'un prélat qui avait obtenu du roi Henri l'investiture de ce siège.

Othon devint alors le principal confident de la politique d'Hildebrand ; pendant quatre années il demeura attaché à la personne de ce pontife ; et ce fut lui qui publia en Allemagne la dernière bulle d'excommunication lancée par Grégoire contre l'antipape Clément et contre l'empereur Henri.

Le lendemain de son élection Urbain adressa une circulaire à tous les ecclésiastiques d'Italie et d'Allemagne, pour leur déclarer qu'il suivrait les traces de ses prédécesseurs. Ensuite il se rendit au monastère du Mont-Cassin, et nomma le moine Gaëtan diacre de l'Église romaine, en se l'attachant en qualité de conseiller. Plus tard ce moine occupa à son tour la chaire de saint Pierre sous le nom de Gélase II.

Excité par les conseils de Gaëtan, le pontife envoya des légats à l'empereur Alexis Comnène, pour tenter une réunion entre les Églises grecque et latine. Ce prince accueillit

favorablement ces ouvertures, et répondit au saint-père qu'il ne pouvait cependant rien décider avant qu'il se fût rendu lui-même à Constantinople pour convoquer un concile général. Mais le schisme soulevé dans Rome par l'antipape Guibert était plus important pour Urbain, et il fut obligé de refuser les propositions pacifiques de Comnène.

En Allemagne, Gébéhard travaillait toujours avec le même zèle pour le parti du saint-siège, et lui ramenait un grand nombre de schismatiques. Comme le prélat voulait poursuivre vigoureusement les excommuniés, il écrivit au saint-père pour lui demander les noms de ceux qu'on devait signaler à la réprobation des fidèles. Urbain répondit à Gébéhard : « Nous tenons pour excommuniés au premier rang l'hérétique Guibert de Ravenne, usurpateur du trône apostolique, et le roi Henri; ensuite ceux qui les soutiennent, et enfin tous les clercs ou les laïques qui communiquent avec ces deux criminels. Cependant nous ne prononçons pas l'anathème contre tous spécialement; mais nous ne les admettons point à notre communion sans leur imposer une pénitence que nous réglons selon le degré du péché, lorsque les coupables ont agi par ignorance, par crainte ou par nécessité. Nous voulons qu'on traite avec une rigueur extrême ceux qui sont tombés volontairement dans l'abîme. Nous vous confirmons, ajoutait le pontife, le pouvoir de gouverner à notre place la Saxe, l'Allemagne et les autres pays voisins, afin que vous régliez toutes les affaires ecclésiastiques selon les intérêts de l'Église. »

Pendant que le pape poursuivait ses intrigues en Allemagne, en Italie et même en Grèce, pour renverser Henri de

son trône, la comtesse Mathilde, et Orderisé, abbé du Mont-Cassin, corrompaient les partisans de l'antipape Guibert et le chassaient de Rome. Urbain rentra alors dans la ville sainte; mais désirant affermir son pouvoir et prévenir le retour de son compétiteur, il détermina Mathilde, qui avait alors quarante-trois ans, à épouser le jeune fils de Guelfe, duc de Bavière. Le saint-père passa ensuite dans la Pouille, et le 10 septembre 1089 il tint à Melfe un concile, où quatre-vingts prélats italiens et un grand nombre de seigneurs, entre lesquels était le duc Roger, firent hommage au pape de tous leurs états.

L'assemblée décréta seize canons, qui confirmèrent les anciennes ordonnances relatives aux investitures. Il fut défendu d'ordonner un clerc sous-diacre avant qu'il eût atteint l'âge de quatorze ans, un diacre avant vingt-quatre ans, et un prêtre avant trente ans accomplis. On condamna les clercs acéphales ou indépendants, les moines vagabonds; et on permit aux seigneurs de s'emparer des concubines des prêtres et de les garder comme esclaves; enfin on défendit aux prélats d'admettre au rang des ecclésiastiques les hommes de condition servile, et de donner aux monastères, sans le consentement du pape, les dîmes ou les églises qui appartenaient aux laïques.

Henri, instruit du progrès que le parti du pape avait fait en Italie pendant son absence, accourut du fond de l'Allemagne pour détruire la ligue puissante qui s'était formée contre lui. Il envahit aussitôt la Lombardie, ravagea les terres du duc Guelfe, mari de la comtesse Mathilde, et l'obligea de lui demander la paix. Mais l'implacable maîtresse

d'Hildebrand fit rompre les négociations, et recommença une guerre plus terrible qu'auparavant.

Au sujet de cette guerre, on cite la réponse impie que le pape fit à Godefroi, évêque de Lucques, qui le consultait pour savoir quelle pénitence il devait imposer aux prêtres qui massacraient des excommuniés. « Imposez-leur une pénitence légère, écrivait le saint-père, et proportionnée à l'intention qui a présidé aux meurtres, selon l'usage de l'Église romaine; car nous ne déclarons pas homicides ceux qui, brûlant d'un saint zèle pour la religion, auraient égorgé quelques excommuniés. » Cette morale était digne du confident et du successeur de Grégoire VII!

Henri ayant rétabli ses affaires en Bavière et en Saxe, s'empara de Mantoue, et marcha aussitôt sur Rome. Les Italiens, redoutant la colère du prince, s'empressèrent d'envoyer une ambassade à l'antipape Clément III, qui remonta sur le saint-siège après un interrègne de deux ans.

Cependant Urbain ne se laissa pas abattre par les revers; au contraire, il devint plus audacieux que jamais; et non content de remplir l'Italie de ses anathèmes, il lança encore les foudres du Vatican sur la France, à l'occasion du mariage de Philippe I^{er} avec Bertrade, troisième femme de Foulques le Réchin, comte d'Anjou. Ives de Chartres avait voulu s'opposer à cette alliance; mais ses remontrances lui avaient attiré la disgrâce du roi et une violente persécution. Le pape, instruit de cette affaire, écrivit au métropolitain de Reims et à ses suffragants pour leur reprocher leur silence devant un crime aussi scandaleux. « Nous vous ordonnons, ajoutait le pape, d'aller trouver Philippe, pour l'avertir, de la

» part de Dieu et de la nôtre, qu'il ait à se relever d'un crime
 » aussi horrible par une sévère pénitence; car s'il méprise
 » notre admonition, nous serons forcé d'employer contre
 » lui le glaive spirituel. Faites-lui la même menace pour
 » le contraindre à rendre la liberté à notre frère l'évêque
 » Ives; et s'il refuse d'accomplir notre volonté, anathématisz-le, fermez-lui l'entrée de vos églises, mettez en interdit ses châteaux, ses terres, défendez à ses serveurs, à sa femme et même à ses enfants, de communiquer avec lui. Il faut imprimer à ces rois une terreur telle qu'ils n'osent plus s'emparer de la personne des ecclésiastiques sans notre permission. »

Pendant que les légats du saint-siège se rendaient en France, Urbain formait le projet de pousser le jeune Conrad dans une révolte contre le roi Henri son père. En effet, le prince leva l'étendard de la rébellion, et vint à Milan se faire couronner roi d'Italie par Anselme, métropolitain de cette ville.

Quelques auteurs ont voulu disculper Urbain de cette nouvelle perfidie; ils prétendent que le roi de Germanie haïssait Adélaïde son épouse, coupable envers lui de nombreux adultères, et que l'ayant surprise un jour dans les bras d'un de ses amants, il l'avait fait attacher sur un lit avec des cordes, et l'avait fait violer par tous les officiers du palais; ils ajoutent que le roi voulut même contraindre son fils à souiller sa mère; mais que le jeune prince se refusa à ce crime, et menaça son père d'une vengeance terrible. Maimbourg et Heiss condamnent cette fable, et soutiennent que le fils de Henri fut entraîné dans sa révolte par les arti-